

PRÉ-PROGRAMME

JOURNÉE DÉVELOPPEMENT DURABLE C2DS – FHP-MCO

LUNDI 12 DÉCEMBRE 2011

Maison des Arts et Métiers – 9 bis, avenue d'Iéna 75016 PARIS (Métro Iéna)

MATIN

09h00 **Accueil des participants**

10h00-10h15 **Allocution d'ouverture**

Lamine GHARBI - *Président de la FHP-MCO*

Marc WASILEWSKI – *Secrétaire-adjoint du C2DS, Président du service de médecine du travail de la Haute-Vienne.*

10h15 – 11h15 **Les perturbateurs endocriniens à l'hôpital : état des lieux**

Phtalates, parabènes, bisphénol A, depuis une année, des parlementaires se mobilisent, alertent et proposent de nouvelles réglementations. Tout récemment, le 12 octobre, l'Assemblée nationale votait l'interdiction du bisphénol A dans les contenants alimentaires à compter de 2014.

-Mr Gilbert BARBIER, sénateur, et auteur du rapport en juillet 2011 "*Perturbateurs endocriniens, le temps de la précaution*"

11h15 – 13h00 **Développement Durable : un levier économique**

40 décrets du Grenelle 2 impactent directement le secteur hospitalier. Il faudra notamment diviser par 7 en moyenne la consommation énergétique de nos projets de construction à partir de 2012 et faire face à la taxe carbone à partir de 2013. Le coût d'application de ces nouvelles réglementations se chiffrent en milliards pour notre secteur sur les 10 années à venir.

Comment le secteur privé MCO peut anticiper ces contraintes et les transformer en force pour l'avenir ?

-Marc WASILEWSKI, Présentation en avant première des résultats de l'Observatoire en développement durable du C2DS, photographie de l'empreinte environnementale en 2010 du secteur autour de 30 indicateurs

-Jean Paul GARASSUS, Président du conseil scientifique au sein du Bureau de l'assurance qualité de l'information médico-économique de l'hospitalisation privée (BAQIMEHP)

13h00 – 14h00 **DÉJEUNER**

APRÈS-MIDI

14h00 – 15h30 **Un code de déontologie des managers en santé : qu'est-ce que cela change pour le manager, le salarié, le patient ?**

Avant d'être un sujet technique, le développement durable est un sujet d'éthique managériale. Difficile enfin de croire qu'à l'heure de la transparence et de la prévention des conflits d'intérêts dans un secteur sous tension, la profession des managers ne dispose pas d'un répertoire commun d'éthique professionnelle, revendiquant un socle de valeurs communes et une respectabilité légitime.

-**Frédéric GRIVOT** - *Vice-président de la CGPME en charge des branches professionnelles*

-Un représentant du MEDEF – Sous réserve

-**Nathalie CANIEUX** - *Secrétaire Générale CFDT Santé Sociaux*

-**Jean-Luc PLAVIS** – *Correspondant CISS Île-de-France du pôle santé, sécurité des soins*

15h30 – 16h00 **Conclusion**

Partenaire de la journée

